

RD60

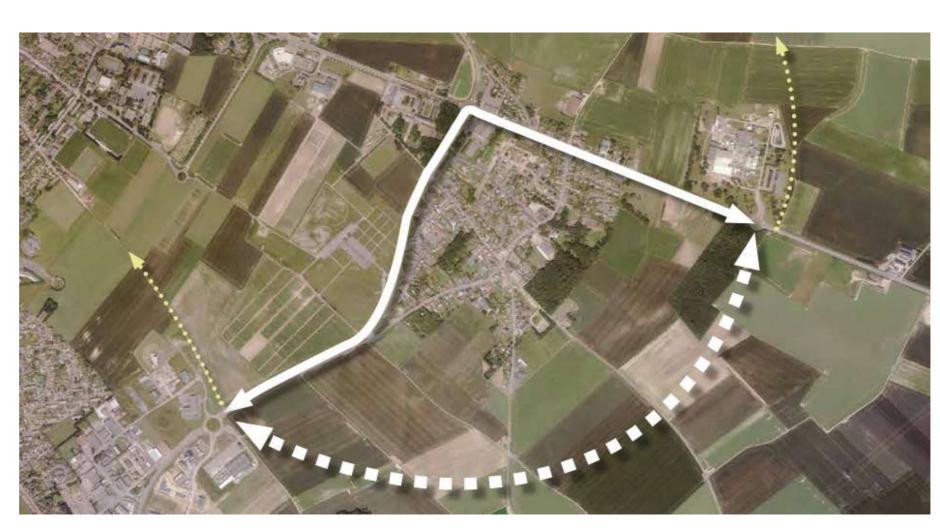
Contournement de Tilloy-lès-Mofflaines

DIRECTION DE LA MOBILITE ET DU RESEAU ROUTIER SERVICE MOBILITE ET MAITRISE D'OUVRAGE

Volume 0

GUIDE DE LECTURE

Décembre 2023





REVISION DU DOCUMENT

INDICE	DATE	PARTIE	MODIFICATIONS	ETABLI PAR	VERIFIE PAR	APPROBATION
Α	Juin 2022	Guide de lecture	Création du document	Axelle OTNU	Aurélie PINTE	Florence BORDAS
В	Juillet 2022	Guide de lecture	Intégration des remarques du MOA	Axelle OTNU	Aurélie PINTE	Florence BORDAS
С	Octobre 2022	Guide de lecture	Modification suite résultats nouvelle étude de trafic à intégrer	Axelle OTNU	Aurélie PINTE	Florence BORDAS
D	Octobre 2023	Guide de lecture	Modification suite nouvelle étude de trafic + intégration des remarques du MOA et des Services de l'Etat	Axelle OTNU	Aurélie PINTE	Florence BORDAS
E	Décembre 2023	Guide de lecture	Intégration des remarques du MOA	Axelle OTNU	Cathy NIVELLE-DUFOSSE	Florence BORDAS

SOMMAIRE

	STRUCTURE GLOBALE DU DOSSIER D'ENQUETE
2	CONTENU DU DOSSIER D'ENQUETE

LISTE DES ACRONYMES

CERFA: Centre d'Enregistrement et de Révision des Formulaires Administratifs

DAE: Dossier d'Autorisation Environnementale

MECDU: Mise En Compatibilité des Documents d'Urbanisme

PLUI: Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PPA: Personnes Publiques Associées

1 STRUCTURE GLOBALE DU DOSSIER D'ENQUETE

Le dossier d'enquête publique unique est présenté ainsi :

Volume 1 : Objets de l'enquête, informations juridiques et administratives

Chapitre 1. Coordonnées du Maître d'Ouvrage (MOA)

Chapitre 2. Projet soumis à l'enquête

Chapitre 3. Objet et nature de l'enquête

Chapitre 4. Autres procédures administratives et autorisations nécessaires pour réaliser le projet

Chapitre 5. Textes régissant l'enquête publique

Volume 2 : Pièces requises pour l'enquête publique préalable à la DUP

Pièce A. Notice explicative du projet

Pièce B. Plan de localisation du projet

Pièce C. Plan général des travaux et emprise de la DUP

Pièce D. Caractéristiques des ouvrages les plus importants

Pièce E. Appréciation sommaire des dépenses

Pièce F. Etude d'impact

Pièce G. Mise en compatibilité des documents d'urbanisme

Annexes

Volume 3 : Etude d'impact

Chapitre 0. Préambule de l'étude d'impact

Chapitre 1. Note de présentation non technique

Chapitre 2. Description du projet et des solutions de substitution envisagées

Chapitre 3. Analyse de l'état actuel de l'environnement, aperçu de son évolution en absence de mise en œuvre du projet

Chapitre 4. Evaluation des impacts du projet et mesures associées

Chapitre 5. Analyse complémentaire liée aux infrastructures de transport

Chapitre 6. Incidences négatives notables résultant de la vulnérabilité du projet au changement

climatique, aux risques d'accidents ou de catastrophe majeurs et mesures envisagées

Chapitre 7 Analyse des effets cumulés du projet avec d'autres projets

Chapitre 8. Evaluation socio-économique

Chapitre 9. Estimation des gaz à effet de serres émis par le projet

Chapitre 10. Etude air et santé

Chapitre 11. Analyse des impacts du projet sur les services écosystémiques rendus par les sols

Chapitre 12. Evaluation environnementale de la mise en compatibilité du PLUI 39 communes de la

Communauté Urbaine d'Arras

Chapitre 13. Evaluation de l'impact du projet sur l'économie agricole

Chapitre 14. Notice d'insertion paysagère du projet

Chapitre 15. Méthode et auteurs

Annexes

Volume 4 : Dossier d'Autorisation Environnementale (DAE)

Pièce A. Résumé non technique

Pièce B. Eléments communs de la demande d'autorisation environnementale et CERFA 15964*01

Pièce C. Volet Loi sur l'Eau et milieux aquatiques

Annexes

Volume 5 : Mise en compatibilité des documents d'urbanisme (MECDU)

Compte rendu examen conjoint personnes publiques associées

Chapitre 1. Objet et modalités de la procédure

Chapitre 2. Présentation du projet soumis à enquête publique et de son intérêt général

Chapitre 3. Analyse de la compatibilité du projet avec les documents de programmes supracommunaux en vigueur

Chapitre 4. Analyse de la compatibilité du projet avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

(PLUI) 39 communes de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA)

Chapitre 5. Avis des personnes publiques associées (PPA)

Volume 6 : Mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale

Mémoire en réponses

Annexes:

Etude de trafic actualisée

Etude acoustique actualisée

Etude qualité de l'air actualisée

Etude émission Gaz à effet de Serre (GES) actualisée

2 CONTENU DU DOSSIER D'ENQUETE

Le présent dossier d'enquête publique est conforme au code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, au Code de l'Environnement et au Code de l'Urbanisme. Il comporte les pièces suivantes :

Volume 1 : Objets de l'enquête, informations juridiques et administratives

Ce document a pour objectif de décrire les enjeux relatifs à l'enquête publique. Sa place au sein de la procédure administrative est de préciser les décisions adoptées au terme de l'enquête. L'organisation et le déroulement de l'enquête publique sont également expliqués.

Volume 2 : Pièces requises pour l'enquête publique préalable à la DUP (code de l'expropriation)

Ce document présente les pièces requises à l'article R112-4 de Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique. Il contient plus précisément :

- Pièce A Une notice explicative du projet: ce chapitre présente l'ensemble du projet (objectifs, tracé, insertion, offre de transport, maintenance, dispositions techniques et conditions d'exécution des travaux) ainsi que le processus d'élaboration ayant permis d'aboutir au projet retenu (les raisons des choix effectués et analyse des solutions étudiées). Il permet une prise de connaissance rapide des fondamentaux du projet par une description synthétique et concise.
- Pièce B Un plan de localisation du projet : cette pièce permet de situer le tracé du projet et ses principaux aménagements.
- **Pièce C Un plan général des travaux :** ce chapitre permet de visualiser l'ensemble des ouvrages du projet, ainsi que la zone d'intervention potentielle nécessaire à leur réalisation.
- Pièce D Une notice présentant les principales caractéristiques des ouvrages les plus importants : ce document permet de prendre connaissance des enjeux et caractéristiques des principaux ouvrages réalisés dans le cadre du projet. Les principales dispositions techniques y sont décrites.
- Pièce E Une appréciation sommaire des dépenses : cette pièce permet au public de prendre connaissance du coût des différentes composantes du projet et du financement apporté par les porteurs de projet.
- **Pièce F Une étude d'impact** : Cette pièce est présentée de manière détaillée dans le volume 3 du présent dossier d'enquête publique unique.
- Pièce G Une mise en compatibilité des documents d'urbanisme: Cette pièce permet d'expliquer les besoins d'adaptation des documents d'urbanisme existants pour permettre la réalisation du projet. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté Urbaine d'Arras est concerné par cette mise en compatibilité notamment vis-à-vis de la commune de Tilloy-lès-Mofflaines. Cette évaluation est également présentée dans le volume 5 du présent dossier d'enquête publique unique.

Volume 3: Etude d'impact

L'étude d'impact du projet est un document à la fois à destination des autorités publiques, et à destination du grand public. L'objectif de cette étude est d'apporter à chacun l'ensemble des informations relatives au projet et à son environnement. Elle vise à déterminer, en fonction des éléments d'appréciation disponibles, les conséquences du projet sur l'environnement et la santé

humaine, et les mesures mises en place pour éviter, réduire et (le cas échéant) compenser les impacts négatifs.

Ce volume contient plus précisément :

- Chapitre 0 : Préambule de l'étude d'impact
- Chapitre 1 : Note de présentation non technique
- Chapitre 2 : Description du projet et des solutions de substitution envisagées
- Chapitre 3 : Analyse de l'état actuel de l'environnement, aperçu de son évolution en absence de mise en œuvre du projet
- Chapitre 4 : Evaluation des impacts du projet et mesures associées
- Chapitre 5 : Analyse complémentaire liée aux infrastructures de transport
- Chapitre 6: Incidences négatives notables résultant de la vulnérabilité du projet au changement climatique, aux risques d'accidents ou de catastrophe majeurs et mesures envisagées
- Chapitre 7 : Analyse des effets cumulés du projet avec d'autres projets
- Chapitre 8 : Evaluation socio-économique
- Chapitre 9 : Estimation des gaz à effet de serres émis par le projet
- Chapitre 10 : Etude air et santé
- Chapitre 11 : Analyse des impacts du projet sur les services écosystémiques rendus par les sols
- Chapitre 12 : Evaluation environnementale de la mise en compatibilité du PLUI de la Communauté Urbaine d'Arras
- Chapitre 13 : Evaluation de l'impact du projet sur l'économie agricole
- Chapitre 14 : Note d'insertion paysagère du projet
- Chapitre 15 : Méthodes et Auteurs

Volume 4: Dossier d'Autorisation Environnementale (DAE)

Ce volume comporte les pièces nécessaires à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du Code de l'environnement. Il intègre les procédures d'autorisation requises au titre du code de l'environnement en regroupant les instructions et en créant un seul acte d'autorisation. Il comprend plus précisément :

- Pièce A Un résumé non technique
- Pièce B Les éléments communs à la demande d'autorisation environnementale:
 comprenant notamment le pétitionnaire, une justification de la maitrise foncière des
 terrains, une note de présentation non technique du projet, un plan de situation, l'étude
 d'impact sur l'environnement (y compris la nature, consistance et le volumes des
 ouvrages projetés et le CERFA n°15964*01)
- Pièce C Volet Loi sur l'eau et milieux aquatiques.

Volume 5 : Mise en compatibilité des documents d'urbanisme

Ce document permet d'expliquer les besoins d'adaptation des documents d'urbanisme existants pour permettre la réalisation du projet. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté Urbaine d'Arras est concerné par cette mise en compatibilité notamment vis-à-vis de la commune de Tilloy-lès-Mofflaines.

Ce volume intégrera aussi, le procès-verbal des réunions d'examen conjoint de ces documents de mise en compatibilité.